

Favoriser l'insertion sociale

Situation actuelle

La réalisation de tout le potentiel de l'économie bleue requiert l'insertion effective de tous les groupes de la société, notamment les femmes, les jeunes, les communautés locales, les groupes marginalisés ou sous-représentés. Au regard du développement économique, ces catégories n'ont généralement qu'un accès limité aux services publics et juridiques, et elles ont peu de chances de contribuer à la création de valeur ajoutée et de réaliser du profit. La société ne reconnaît pas le rôle unique et important qu'elles peuvent y jouer.

Le cas des femmes est éloquent. Malgré l'importance de leur concours à la force de travail, les femmes sont souvent privées d'accès aux ressources naturelles, leurs droits fonciers sont mal établis et leurs faibles revenus sont disproportionnés par rapport à ceux de leurs homologues masculins. Dans le même temps, les femmes assurent habituellement l'essentiel des tâches ménagères, sont garantes de la sécurité alimentaire de la famille et sont largement responsables de l'éducation des enfants. Elles jouent un rôle moteur dans l'économie informelle. Dans nombre de foyers, les femmes apportent l'essentiel du revenu familial, et même sa totalité dans le cas des familles monoparentales. Dans plusieurs secteurs de l'économie bleue, les femmes sont directement et fortement impliquées. Dans le secteur de la pêche, artisanale comme industrielle, les femmes jouent un rôle prédominant dans les filières post-prises, telles le conditionnement ou la commercialisation. En Afrique de l'Ouest, près de 80 % des produits de la mer sont vendus par les femmes.²⁴

Pourtant, la contribution des femmes au secteur de la pêche est souvent « invisible ». La discrimination à leur encontre commence par la faible rémunération du travail qu'elles accomplissent et se prolonge par leur difficile accès au crédit, à la technologie, aux installations d'entreposage et à la formation professionnelle.²⁵

Le cas des jeunes est tout aussi problématique. L'Afrique est confrontée à un immense défi démographique avec le pourcentage considérable et croissant des moins de 30 ans parmi la population. En outre, de nombreux jeunes

24 FAO 2012 : La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture.

25 <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-programme/gender-fisheries/fr/> (consulté le 27 novembre 2015).

veulent échapper au mode de vie rural de leur lieu d'origine et grossissent une population urbaine en rapide expansion. Pour faire participer les jeunes aux bénéfices de l'économie bleue, il faudra les éduquer, les former et leur donner un emploi. Mais leur intégration effective sur le marché du travail peut être en retour le moteur de l'économie bleue dans le futur.

Bien que l'urbanisation s'accélère, l'Afrique reste un continent de petites communautés locales. Les pêcheurs, les travailleurs de la mer ou les cultivateurs dépendant des ressources en eau douce de l'intérieur des terres sont souvent de petits producteurs, avec peu de matériel sophistiqué et un accès limité aux marchés. Comme l'économie bleue croît et transforme le paysage économique, leur inclusion ne sera pas automatique, et leur mode de vie peut être marginalisé par la tendance vers plus de technologies et d'activités à forte valeur ajoutée.

Les migrations internes au continent, volontaires ou non, et les déplacements de population sont une autre source de préoccupation en Afrique. Beaucoup des communautés africaines qui migrent à l'intérieur du continent s'installent, parfois illégalement, sur des terres peu productives ou très vulnérables. Des millions de squatteurs vivent de la sorte dans des bidonvilles au bord de l'eau à proximité des grandes villes côtières, tandis que d'autres investissent des zones humides en bordure des rivières ou des lacs. Ces communautés sont typiquement extrêmement pauvres et, privées de tout droit légal, n'ont pas accès à des services aussi élémentaires que l'eau et l'assainissement. Leurs membres ne trouvent généralement d'emploi que dans les activités peu rémunérées du secteur informel, alors qu'ils pourraient constituer un précieux vivier de capital humain pour l'économie bleue. Leur habitat sur des sites vulnérables en bordure des côtes ou des rivières les expose aux caprices de la météo et aux inondations, et au risque potentiel des désastres naturels, toutes menaces qui accentuent la pression sur les organismes publics de sécurité pour qu'ils réagissent aux situations d'urgence.

Au final, il convient de s'assurer que le développement de l'économie bleue préserve la grande diversité culturelle de l'Afrique et son riche héritage culturel. Même si les rapides évolutions économiques remodelent le continent, des milliers de communautés autochtones continuent d'observer leur modes de vie traditionnels. Pour nombre d'entre elles, ils représentent plus qu'un gagne-pain : ils sont enracinés au cœur de leur identité. Beaucoup de leurs membres sont des pêcheurs riverains des côtes ou des cultivateurs dépendant des ressources locales en eau pour irriguer leur champs. Ces dernières années, un grand nombre de ces communautés ont dû se déplacer contre leur gré, perdant leur mode de vie et leur cohésion sociale, obligées de céder le terrain à des activités

commerciales à grande échelle, comme l'agriculture, la production d'énergie ou l'extraction minière. Cet exode a parfois provoqué des conflits ou entraîné la perte des traditions culturelles, y compris un savoir indigène précieux mais encore très sous-évalué.

Enjeux

Bien que les activités des différentes filières de l'économie bleue se diversifient de plus en plus, la tendance persiste à exclure et marginaliser aussi bien les femmes que les groupes sous-représentés et les jeunes.

On estime que les femmes représentent seulement 2 % de la force de travail mondiale du domaine maritime dans le secteur formel, et un pourcentage encore moindre dans le contexte africain.²⁶

Les femmes sont également moins payées que les hommes, même à travail égal. Plusieurs facteurs hypothèquent la responsabilisation des femmes dans l'économie bleue. Parfois, elles sont discriminées dans l'accès à l'enseignement et à la formation aux métiers maritimes, tels la navigation et tout particulièrement la mécanique. Dans d'autres filières comme la pêche, les femmes peuvent être un maillon important de la chaîne de valeur, mais elles seront alors souvent discriminées dans le partage ou la répartition des gains. Le fumage et le salage du poisson leur incombe généralement, que ce soit au niveau artisanal ou industriel. Mais les subventions, le support matériel et logistique, les allègements d'impôts, la formation professionnelle et l'aide financière du secteur industriel de la pêche sont largement ciblés sur les pêcheurs, les propriétaires de navires et les dirigeants des pêcheries, qui sont en majorité des hommes.

La réalisation de tous les avantages promis par l'économie bleue sera grandement facilitée par la responsabilisation des femmes afin qu'elles puissent y participer pleinement et contribuer ainsi à leur propre développement et à leur réussite. La pierre angulaire de ce processus à facettes multiples sera la possibilité d'un accès égal aux filières d'enseignement et de formation professionnelle et aux offres d'emploi actuelles comme aux emplois des métiers émergents. Le profil de ces réformes nécessitera la prise en compte du rôle des femmes en tant que mères et soutiens de famille, aussi bien que la place qu'elles occupent dans le

26 Tifuh, Azirh Nicholine. World Maritime University Dissertations, Paper 482 (2014). Women merchant mariners: empowering West African women.

tissu de la société africaine. Incorporer les aptitudes inexploitées des femmes dans ces métiers et ces filières sera un défi crucial pour l'économie bleue.

L'emploi des jeunes constitue un enjeu de même ampleur alors que tant d'entre eux sont aujourd'hui au chômage ou sous-employés. Qu'il s'agisse de la formation à des emplois spécialisés ou aux emplois des filières à haute intensité de main-d'œuvre, il est essentiel de créer des nouveaux centres de formation technique et autres pour offrir à la jeunesse des cycles d'études appropriés. Ces centres éducatifs peuvent être en phase avec l'économie bleue, en formant par exemple des agents pour les plateformes offshore pétrolières ou gazières, des techniciens spécialisés dans le développement et la mise en place des énergies renouvelables, ou en formant des pêcheurs.

Les divers groupes sous-représentés se tiennent souvent eux-mêmes à l'écart de la politique conventionnelle, bien qu'ils aient des intérêts particuliers qui mériteraient d'être pris en considération. Les communautés côtières et riveraines marginalisées posent des problèmes particuliers en raison de leur statut souvent illégal concernant le droit au sol et l'usage du sol. Cela les rend particulièrement vulnérables aux aléas naturels et aux perturbations sociales, ce qui entraîne des coûts généralement à la charge de l'État. L'inclusion de ces groupes dans la conception et la mise en œuvre de l'économie bleue nécessite dialogue et consultation pour prendre en compte leurs spécificités sociales et culturelles, mais elle peut renforcer l'offre d'emplois et la création de richesse. Cela assurerait la participation active de ces groupes et le partage des avantages, ce qui ne pourrait que renforcer le processus de l'économie bleue.

Opportunités

De récents efforts ont été fournis en Afrique pour multiplier les possibilités d'augmenter l'emploi des femmes dans le secteur maritime de l'économie bleue. La première conférence continentale sur l'emploi des femmes africaines dans le secteur maritime s'est tenue à Luanda, en Angola, en mars 2015. Elle a permis d'encourager la mise sur pied d'une plateforme d'action et d'un agenda commun en faveur des Africaines concernées par le milieu marin et d'établir les bases d'un cadre institutionnel adéquat à l'échelle continentale pour étayer sa mise en œuvre.

Le thème de la conférence, « Les femmes maritimes africaines : vers l'économie bleue en Afrique (SMIUA 2050, Agenda 2063 de l'UA) » est en phase avec le thème

de la 24^e session ordinaire de l'Assemblée de l'UA, qui s'était tenue les 30 et 31 janvier 2014 à Addis-Abeba (Éthiopie), « Année de l'autonomisation de la femme et développement dans la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique ».

L'Agenda 2063 de l'UA appelle à renforcer la formation technique et professionnelle et la formation continue avec des investissements appropriés, à créer un maillage continental de centres d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) de haut niveau, à rapprocher la formation et le monde de l'industrie, à délivrer les compétences demandées par le marché du travail pour améliorer l'employabilité et développer l'esprit d'entreprise, des femmes et des jeunes notamment, et à réduire le déficit de compétences dont souffre le continent. Comme le préconise aussi la SMIUA 2050, il faut chercher à approfondir les connaissances et faciliter dès les classes maternelles, puis primaires et secondaires, l'enseignement des matières en liaison avec l'économie bleue.

Comme le développe l'objectif 6 de l'Agenda 2063 de l'UA, les jeunes Africains, hommes et femmes, seront les pionniers de la société du savoir et ils contribueront largement à l'innovation et à la création d'entreprises. La créativité, l'énergie et la force innovante de la jeunesse africaine seront les moteurs de la transformation politique, sociale, culturelle et économique du continent. Dans ce contexte, il faut prendre en compte le potentiel de création d'emplois de l'économie bleue pour assurer que l'emploi des jeunes va se développer. La jeunesse africaine accèdera plus largement à l'enseignement, à la formation, aux qualifications, à la technologie, aux services de santé, ainsi qu'aux loisirs et aux activités culturelles. Les jeunes auront aussi l'opportunité d'acquérir les revenus qui leur permettront d'exploiter pleinement leurs potentialités.

Les États peuvent s'appuyer sur cet élan pour traduire et incorporer les aspirations des jeunes dans leurs projets avec une approche intégrée et intersectorielle, y compris les dispositions législatives et les directives politiques appropriées. Un effort particulier devrait sensibiliser les jeunes aux perspectives d'emplois du secteur maritime, marine comprise, alors qu'au niveau mondial de moins en moins de jeunes se tournent vers lui. Les pays africains ont l'occasion de combler ce déclin en se créant une niche. Encore faut-il que de nouveaux centres de formation aux métiers de la mer viennent renforcer les capacités existantes. L'on pourrait faire appel au secteur privé pour monter des PPP, comme il en existe dans la construction navale, afin de financer ce genre de projets.

Pour contribuer à l'autonomisation des femmes employées dans les métiers de la mer, il est important de prendre en compte la nécessité à la fois d'une

croissance inclusive, d'un renforcement des capacités et d'une gestion environnementale durable de la ressource, comme l'illustre l'étude de cas 5.

Étude de cas 5

L'association des femmes TRY Oyster en Gambie

Le cas de l'association de femmes TRY Oyster (littéralement : « Essayez l'huître ») en Gambie illustre bien les multiples facettes de l'économie bleue, de l'inclusion sociale à la création de capacités et d'emplois, en passant par la gestion environnementale durable des petits opérateurs. TRY a été la première association de femmes de l'Afrique subsaharienne à se voir accorder par un gouvernement les droits exclusifs d'exploitation d'une pêcherie. Il s'agit de la Cockle and Oyster Fishery fondée en 2013 dans le cadre du Parc national des zones humides de Tanbi. L'association avait été créée en 2007 par un petit groupe de 40 ostréicultrices de la région. Elle a désormais pignon sur rue avec une direction structurée et plus de 500 adhérentes venues de 15 communautés des environs de la capitale Banjul.

Les ostréicultrices de TRY sont groupées en coopératives où elles échangent les techniques durables d'élevage des huîtres et sont initiées à la gestion d'une petite entreprise (formation financière, accès au crédit). Ces coopératives disposent des équipements appropriés ; elles ont relevé les normes sanitaires et amélioré les conditions de travail ; elles aident à coordonner le ramassage, le conditionnement et la commercialisation des huîtres, ce qui a permis de plus que doubler leur prix au kilogramme. Les coopératives ont recommandé la restauration des massifs de palétuviers et leurs adhérentes en ont replanté 33,5 hectares en deux ans. Elles vulgarisent auprès de la population locale les bienfaits d'une gestion responsable de la ressource. Les enfants des adhérentes bénéficient d'une meilleure scolarisation.

TRY a favorisé l'autonomisation des ostréicultrices. Celles-ci ont intégré les valeurs de la coopération au service d'un objectif commun. Naguère, elles travaillaient chacune dans son coin, exposées à de mauvaises conditions économiques, sociales et environnementales qui allaient en empirant. Elles travaillent aujourd'hui solidairement dans une structure légalement reconnue, et elles participent à la prise de décisions dans la gestion durable des ressources naturelles tant au niveau de leurs communautés qu'au niveau national.

Les facteurs clés qui ont contribué au succès de TRY ont été : un processus participatif avec une large consultation des acteurs, en commençant par les ostréicultrices mais sans oublier les autorités et les fonctionnaires locaux ; une approche de gestion adaptative croisant les expériences écologiques locales des adhérentes avec les connaissances académiques ; un examen annuel collectif des résultats et des

Étude de cas 5

problèmes rencontrés ; une collaboration interministérielle entre le ministère de la Pêche et le ministère des Forêts et de l'Environnement, à laquelle se sont associés le département des Parcs et de la vie sauvage et l'Agence nationale de l'environnement, toutes entités ayant juridiction sur l'un ou l'autre volet du Parc national des zones humides de Tanbi.¹

Conclusion

Le cas de l'association féminine TRY Oyster démontre qu'il est possible d'articuler croissance inclusive, création de capacités et gestion environnementale durable de la ressource au service d'ostréicultrices. Cette expérience gambienne montre aussi que l'autonomisation des femmes est parfaitement possible dans un secteur donné de l'économie bleue grâce à une allocation adéquate des ressources.

1 UNEP, GRID-Arendal. Cette étude de cas est empruntée à Green Economy for Oceans: Blue Economy Success Stories (à paraître).

Orientations politiques

Pour mieux sensibiliser les jeunes, les femmes, les communautés locales et les groupes sous-représentés au débat sur l'économie bleue, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, et pour les impliquer dans cette réflexion, les États peuvent bénéficier des efforts déployés pour :

- Créer des établissements de formation et d'enseignement dans le but de fournir des ressources humaines à l'économie bleue. L'Union africaine, par exemple, incite les États à introduire dans tous les programmes scolaires la place de leurs domaines maritime et aquatique dans la géographie de leur territoire. L'UA travaille actuellement à la création d'un Centre scientifique d'excellence pour dispenser les compétences requises pour l'exploitation océanique.
- Favoriser l'inclusion des jeunes, des femmes, des communautés locales et des groupes sous-représentés dans tous les secteurs de l'économie bleue, en s'attachant à démanteler les barrières culturelles. Le déploiement de l'économie bleue et la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales ouvriront des pistes pour renforcer le rôle imparti aux jeunes, aux femmes et aux groupes sous-représentés dans le développement de

l'économie bleue. Ils contribueront aussi à la réalisation des ODD relatifs à la jeunesse, à l'enseignement et à la parité des genres (ODD 4, 5 et 10).

- Introduire un partage équitable des avantages dans l'ensemble de la chaîne de valeur et impliquer les petits producteurs dans les communautés locales (pêcheurs, cultivateurs, etc.) afin d'instaurer de nouveaux liens commerciaux issus de l'économie bleue. Dans le secteur de la pêche, ce partage peut se réaliser en partie en dispensant une formation aux travailleurs de la filière et aux marchands de poissons, en facilitant leur accès au financement et à l'épargne.
- Entamer le dialogue avec les populations urbaines côtières très vulnérables et très pauvres afin d'identifier et de mettre en œuvre les mesures susceptibles de réduire leur vulnérabilité et de garantir la sécurité publique.
- Les législations nationales introduiront les « directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » recommandées en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), afin de légaliser les droits fonciers des petits producteurs et les droits des pêcheurs locaux dans leurs zones traditionnelles.²⁷

27 <http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf> (consulté le 27 novembre 2015).